

La ville patrimoine, exemple de Vienne

Le 19 septembre 2008, journée organisée dans le cadre des journées européennes du patrimoine par le CAUE de l'Isère et la Maison de l'architecture
Compte-rendu de MF Bacuvier

Cette journée organisée dans le cadre du théâtre de Vienne, a été ouverte par le maire Jacques Remiller et Claude Bertrand, vice-président du CG de l'Isère. Leur présence était une façon de réaffirmer le nécessaire engagement des collectivités locales sur les questions du patrimoine, même si l'impulsion de la DRAC, et donc du Ministère de la culture, joue un rôle très important.

A Hullo, président de la société des amis de Vienne s'interroge sur la protection du patrimoine viennois depuis le XVIIIe siècle

La préoccupation culturelle et patrimoniale est ancienne à Vienne. En témoignent le théâtre à l'italienne dans lequel se déroulait la journée, construit en 1785, et la construction du premier musée en 1807. Au XVIIIe siècle, il s'agit essentiellement de la sauvegarde des grands monuments, dont témoignent les nombreuses gravures de l'époque.

Au moment de l'intervention de Mérimée en 1839, qu'en est-il de l'attitude de la municipalité et des Viennois ?

Les délibérations officielles, la correspondance témoignent du désintérêt de la ville pour son patrimoine. La ville se dépouille de ses plus belles pièces qui sont vendues ou données à des musées parisiens. Sous l'impulsion de Mérimée, les travaux de dégagement du temple d'Auguste et Livie commencent en 1852.

Le désintérêt se prolonge jusqu'au début du XXe. Certains quartiers (Saint-Martin) sont rasés, le sous-sol est pillé par des récupérateurs. On peut voir au début du siècle sur une maison privée : « mosaïques romaines à vendre » !

Tout au long du XXe siècle, de nombreuses occasions ont été gâchées : les collections n'ont pas été réunies à saint Romain, ce qui est absurde. Rien n'a été tenté pour un éventuel classement par l'UNESCO. Une vision d'ensemble a manqué. Le premier conservateur des Musées de Vienne n'est nommé qu'en 1978. Certains chantiers de fouilles sont mal dirigés. Mais Vienne est une petite ville avec un patrimoine d'une prodigieuse richesse ...

Au moment du naufrage de l'industrie du textile dans les années 60, peu croient au tourisme... la découverte du site de Saint Romain en Gal va provoquer une prise de conscience. La ville devient ville d'art et d'histoire, le service d'animation est mis en place, le musée du textile est créé en 1995. Il faut souligner quelques réussites comme le maintien du site archéologique de saint Romain ou la création du CREAM, (centre d'études et de recherche archéologique municipal). Sur un certain nombre de projets, les deux CG, Isère et Rhône collaborent.

Depuis 2001, ont été lancés une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine, architectural, urbain et paysager), un plan patrimoine et un plan lumière. Il faut souligner le rôle des équipes archéologiques, très stables et qui ont fait prendre conscience de la nécessité d'une politique d'ensemble, celui des conservateurs, R. Lauxerois et J Lasfargue et de Jean Guibal, directeur de la CPI puis des affaires culturelles de l'Isère.

Le rôle des associations ne doit pas être oublié : Cathédrale vivante, Patrimoine textile viennois, Amis de Vienne. Ces derniers ont entre autres racheté le terrain du théâtre romain dans les années 30, permis grâce à une souscription le début des travaux sur la cathédrale en 1909, le dégagement de Saint-André le bas et la restauration du cloître. Ils publient régulièrement un bulletin.

Qu'est ce que le plan patrimoine de Vienne ?

Patrick Curtaud, maire-adjoint à la culture et Nicole Jacquet, architecte, répondent à cette question en rappelant l'histoire de la ville.

Celle-ci est située au bord du Rhône, au confluent avec la Gère, entourée de cinq collines. C'est la capitale des Allobroges, annexée par les Romains qui en font une des plus grandes villes de la Gaule. Elle couvre plus de 300 ha, dispose de tous les équipements urbains d'une ville romaine. La rétraction débute au 3^e siècle et pendant toute la période médiévale, la ville romaine sert de carrière.

Au XIII^e, la ville est un archevêché, le château de la Bâtie et un certain nombre d'édifices religieux sont construits.

Au XVIII^e la ville s'industrialise : le textile et la métallurgie s'implantent dans la vallée de la Gère. Ces industries disparaissent à la fin des années 50.

Aujourd'hui, la ville n'a que 30000 habitants, mais 40 monuments classés, 4 musées. Le patrimoine est gallo-romain, médiéval et moderne. Le plan patrimoine a pour objectif la restauration et la valorisation des cinq patrimoines visés : monumental, urbain, environnemental, mobilier et immatériel. Il court sur la période 2005-2014. Les partenaires sont l'Etat, le conseil régional, le conseil général. Un comité de pilotage a été mis en place, un programme d'intervention a été élaboré. Les 40 monuments historiques ont été classés du plus dégradé au moins dégradé.

La ZPPAUP va faire l'objet d'une enquête publique. Cinq secteurs ont été définis.

En matière de patrimoine paysager, les gros chantiers sont la reconquête des berges du Rhône et de la vallée de la Gère. Un des patrimoines mobiliers à gérer est le contenu des divers musées. Le patrimoine immatériel est très varié, mais un des plus médiatisés est le festival annuel de Jazz début juillet. Une signalétique, accessible au public en fauteuil, a été mise en place.

Le plan patrimoine prévoit des conventions avec les collectivités locales mais aussi avec des partenaires privés dans le cadre de mécénats.

Le plan lumière prévoit l'éclairage de la colline de Pipet, du château de la Bâtie, et des ponts sur le Rhône.

La ville a obtenu le label européen « Qualicities » avec deux autres villes françaises : Arles et Pézenas. Il s'agit d'une démarche de qualité pour une politique de gestion durable des patrimoines.

Anne Le Bot, conservatrice régionale de l'archéologie évoque ensuite les liens entre archéologie et projet urbain.

La question des fouilles archéologiques est cruciale à Vienne, ville dans laquelle il est impossible de creuser sans trouver des traces du passé. Elle rappelle d'abord que l'archéologie n'est pas que la fouille et qu'on peut distinguer deux grands types d'archéologie.

-l'archéologie programmée sur de longues périodes comme à St Romain en Gal ou à St André le Bas.

-l'archéologie préventive, qui prévoit l'intervention d'urgence en cas de découverte sur un chantier de construction. Elle est assurée en général par l'INRAP (institut national de recherches archéologiques préventives), et financée par une redevance sur tous les permis de construire de plus de 1000 m². Les fouilles sont soumises depuis 2003 au régime de la concurrence : l'Inrap, les services archéologiques municipaux mais aussi des opérateurs privés agréés peuvent mener des fouilles préventives. Elles sont toujours mal vécues par les promoteurs ou les chefs de chantier, car elles signifient retards et coûts supplémentaires. Elles sont perçues comme un aléa, alors que dans les villes en France, elles devraient être un préalable comme les sondages géologiques. Le coût est impossible à estimer, car il dépend de ce que l'on trouve.

La seconde question posée dans les villes est la mise en valeur des découvertes archéologiques. Pendant une longue période, le dégagement n'a concerné que les grands monuments. A partir des années 1980, les traces d'habitats, notamment médiévaux sont mises en valeur dans le cadre de jardins archéologiques (jardin de Cybèle). Mais se pose rapidement la question de leur entretien, et de la sécurité des lieux. D'autres solutions sont adoptées, comme le baptistère de Grenoble, présenté en sous-sol, ou l'église saint-Laurent (toujours à Grenoble), les fouilles étant protégées par l'édifice postérieur. Ailleurs les fouilles sont remblayées et seules les traces des murs figurent sur le sol (Roanne).

Depuis 1983, d'autres techniques de construction ont vu le jour pour fouiller moins. Les bâtiments sont construits sur des sortes de pilotis qui préservent le sol. C'est une manière de constituer des réserves archéologiques pour l'avenir, dans une démarche de développement durable. Mais cela ne peut pas être fait partout.

Peut-on faire mieux ?

- Constituer des réserves archéologiques
- Entretien des présentations
- Les valoriser
- Mieux communiquer sur les enjeux par des panneaux d'explication
- Valoriser les dépôts archéologiques.

Sébastien Gosselin, conservateur actuel des musées de Vienne fait une brève histoire des collections. Il rappelle la création du premier musée en 1807 par Pierre Schneyder qui était en route pour Rome, mais qui s'arrête à Vienne et n'en repart pas, ébloui par les richesses de la ville. Il collecte des « Antiques » et ouvre dans l'ancienne église Saint-Pierre, une des plus anciennes basiliques chrétiennes, (Ve-VIe siècle) un musée lapidaire qui se visite encore.

La question du musée des Beaux-Arts et d'archéologie se pose aujourd'hui en terme de réaménagement, mais les meubles d'exposition sont eux-mêmes un patrimoine. Il lui semble indispensable de continuer à présenter les collections dans ces vitrines d'époque. Il faut ajouter le musée de la draperie, le cloître de Saint-André le Bas et le théâtre romain, ce qui encore une fois constitue pour une ville de l'importance de Vienne un patrimoine considérable à gérer.

Peut-on imaginer un développement urbain fondé sur la mise en valeur du patrimoine ? C'est la question qu'aborde Lionel Prigent, économiste.

Avec un patrimoine aussi riche à Vienne, on pourrait être tenté de répondre par l'affirmative, mais ce n'est pas si simple. Il est vrai que le patrimoine, source d'histoire, création artistique et manifestation du temps, est un atout essentiel dans les stratégies de développement territorial. Mais d'autres critères sont à prendre en compte, qui sont la communication, la scientificité et la valeur économique. Pour quelques lieux emblématiques comme Versailles, la tour Eiffel ou la cité de Carcassonne, le problème ne se pose pas, mais le cas des villes est beaucoup plus complexe. On y trouve des biens publics (des églises) et des biens privés (maisons anciennes de caractère), des ressources communes (le paysage), et des biens accessibles mais moyennant finances (les musées). Tous ces lieux forment un tout, rendent la ville attractive, mais n'ont pas tous le même rapport à l'économie locale.

Les « attractions patrimoniales » servent de label, confèrent l'identité du lieu, lui donnent sa renommée. Mais les retombées économiques proviennent surtout des services qui sont créés autour du lieu : hôtels, restaurants, magasins de souvenirs. Le lieu patrimonial représente en lui-même un coût plutôt qu'un gain. Lionel Prigent évoque « l'économie du merveilleux », car le monument ne suffit pas, il faut ensuite entretenir le mythe.